

Travail indépendant est un programme offrant aux personnes admissibles un soutien financier et de l'aide pour le démarrage d'une entreprise durant la période de développement et de mise en œuvre de leur plan d'affaires.

Objectif du programme

Travail indépendant aide les personnes sans emploi admissibles qui créent des emplois pour elles-mêmes en créant leur propre entreprise.

Qui peut en bénéficier?

Pour être admissible à participer au programme Travail indépendant (TI), vous devez être sans emploi, votre situation doit correspondre à la définition de « prestataire de l'assurance-emploi (AE) » de l'Entente Canada-Colombie-Britannique (EDMT) et vous devez être une personne à l'égard de qui :

- une période de prestations a été établie ou a pris fin au cours des 36 mois (trois ans) précédant la date de la demande d'aide; ou,
- une période de prestations pour congé de maternité ou congé parental a été établie dans les 60 mois (cinq ans) avant la date de la demande d'aide, après laquelle vous êtes demeuré/e hors du marché du travail afin de vous occuper de votre enfant ou d'un enfant récemment adopté et vous désirez maintenant retourner sur le marché du travail.

D'autres conditions peuvent s'appliquer. Pour plus de renseignements sur les critères d'admissibilité susceptibles de s'appliquer dans le cadre de ce programme, communiquez avec Enquiry BC.

Montant des prestations

Les personnes recevant encore des prestations de l'assurance-emploi peuvent continuer de recevoir leurs prestations, ou une aide financière suivant un tarif établi pour leur région; le montant le plus élevé prévaudra. Les personnes admissibles ne recevant pas de prestations de l'assurance-emploi recevront une aide financière suivant un tarif établi pour leur région. Certaines personnes pourront aussi être admissibles à une aide financière supplémentaire, notamment pour la garde des personnes à charge.

Comment puis-je obtenir plus de renseignements?

Votre fournisseur de Services d'aide à l'emploi (SAE) peut vous renseigner davantage sur ce programme. Vous pouvez aussi vous adresser à **Enquiry BC**.

Les services d'Enquiry BC sont offerts de 7 h 30 à 17 h, du lundi au vendredi.

Victoria :	250 387-6121	<i>Appareil de télécommunication pour sourds (ATS)</i>
Vancouver :	604 660-2421	Vancouver: 604 775-0303
Ailleurs en C.-B. :	1 800 663-7867	Ailleurs en C.-B. : 1 800 661-8773

Vous trouverez aussi les coordonnées des bureaux des SAE et de l'information sur Employment and Labour Market Services (*Services à l'Emploi et au Marché du travail*) dans Internet.

Site Internet d'Employment and Labour Market Services :

www.labourmarketservices.gov.bc.ca